



Association
Crèche Saint-Bernard
GROS-CAILLOU - MELBA - VAUCANSON

Présentation de l'association et rapport moral 2020

PARCE QUE IL N'Y A PAS QUE DES CHIFFRES...

SOMMAIRE

- PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
- NOS VALEURS ET NOS ORIENTATIONS
- NOTRE ENVIRONNEMENT
- LA VIE ASSOCIATIVE

Un peu d'histoire

1850	Année de fondation de la crèche Saint Bernard. Créée par une communauté de sœurs la crèche veut répondre aux besoins des familles en milieu urbain (travail des femmes, éloignement des familles). Elle est la deuxième crèche à voir le jour à Lyon
1866	Grâce à l'aide de l'état et à des dons privés, la crèche se dote d'un bâtiment construit au 171 boulevard de la Croix Rousse et dans lequel elle réside encore aujourd'hui (en partie!).
1955	La crèche passe sous le statut d'association : l'association Crèche Saint Bernard voit le jour.
1974	La gestion de la crèche est pour la première fois assurée exclusivement par des laïcs.
1982	L'association de la Crèche Saint Bernard est reconnue d'utilité publique.
1992	Le site de Vaucanson rejoint l'association crèche Saint Bernard.
2001	Le site de Melba, ainsi que la crèche familiale Melba et la halte garderie rejoignent l'association crèche Saint Bernard.

La structure de l'association

Toute association se fonde sur des valeurs communes et partagées par un groupe de personnes. Sur ces valeurs se construit **notre projet associatif**.

La crèche Saint Bernard n'est pas qu'un lieu où faire garder son enfant : **c'est un ensemble de personnes qui travaillent chaque jour pour donner du sens à notre projet associatif et faire vivre ainsi la crèche.**



Les adhérents

Votent et approuvent les statuts et leurs modifications, le compte de résultat, le bilan, le budget prévisionnel, le rapport d'activité, le rapport moral...
Décident les orientations de l'association
Elisent le CA



Le CA

Est l'organe décisionnel et exécutif de la crèche
Il met en œuvre les projets et les orientations votés en AG
Délègue à la direction la gestion opérationnelle de la crèche et en supervise les résultats



La direction

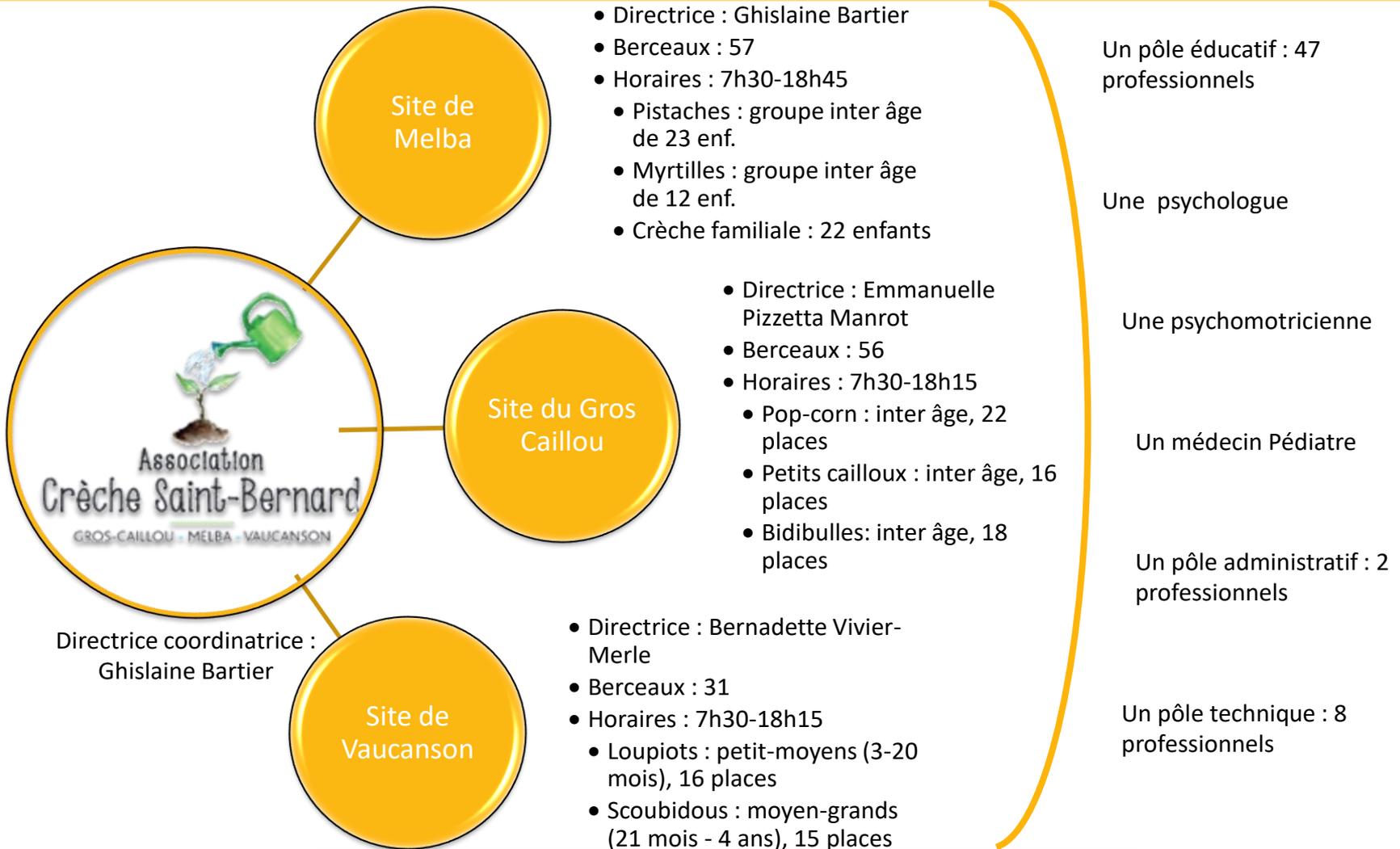
Gère au jour le jour tous les aspects opérationnels de la crèche (RH, achats, accueil,...)



Les professionnels

S'occupent tous les jours de nos enfants et de leur bien-être

Panoramique des sites



Objectifs et missions de l'association

La version officielle...

La Crèche Saint-Bernard a pour but d'accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans, sans référence à la situation professionnelle de leurs parents, et conformément au projet éducatif élaboré en commun par le Personnel et l'équipe de Direction.

La mission de l'Association Saint-Bernard est définie par le décret du 1er août 2000, conforté par les décrets de février 2007 et juin 2010 relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Extrait: « ...veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint de maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale... ».

... qui concrètement signifie :



Le projet social de l'association

Nos valeurs: égalité, laïcité, éthique, solidarité, partage, respect

La citoyenneté

En tant que lieu d'accueil, la crèche développe la **socialisation des enfants** et le « **vivre ensemble** »

En tant qu'association, la crèche mobilise les parents à travers la vie de la crèche et dans le cadre du Conseil d'Administration.

La vie de quartier

La crèche répond aux **besoins des familles des 1^{er} et 4^e arrondissements** dans leur diversité, ainsi qu'aux **attentes de la municipalité en matière de politique petite enfance.**

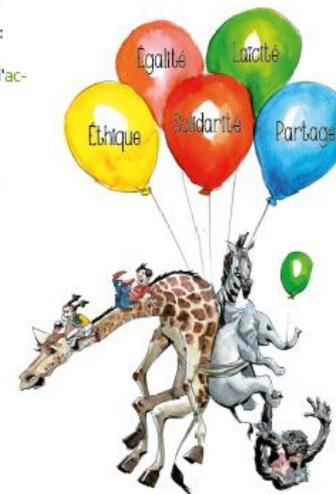
Elle s'inscrit dans la vie du quartier et crée du lien avec les autres structures d'accueil, associations et institutions, de la petite enfance.



L'épanouissement

La crèche, un lieu d'épanouissement de l'enfant :

- Par l'éveil, la découverte, l'exploration, l'expérimentation, pour permettre aux enfants d'**acquérir confiance et autonomie**
- Dans une **relation de confiance avec des professionnels compétents**
- Dans un lieu ressource, d'échange et de soutien à la fonction parentale



La diversité

L'enfant et sa famille sont accueillis dans un lieu qui favorise la diversité :

- **Diversité d'accueil** adaptée aux besoins des familles
- **Diversité économique et sociale**, équilibre des âges de l'enfant, accueil de l'enfant porteur de handicap

Le Label Parental (2017 – 2021) – la démarche

Notre démarche autour du Label Parental de l'ACEPP a mobilisé parents et professionnels dans une réflexion commune autour des 4 thématiques du Label :

- Recherche de la qualité d'accueil de l'enfant, préoccupation première
- Place des parents, reconnue et effective
- Place des professionnels, garante du fonctionnement
- Coopération parents-professionnels au sein de la structure gestionnaire



Pour l'association, la démarche pour ce label est :

- Une occasion de se mettre autour de la table (parents-professionnels), de reconnaître et de valoriser la qualité et la diversité de l'accueil
- Une manière de souligner notre identité parentale envers les partenaires, les parents et les professionnels
- Une opportunité de valoriser la place de chacun dans la structure (parents-professionnels) et leur complémentarité

En juillet 2017, l'ACEPP nous accorde ce label pour une durée de 3 ans qui a été prolongée jusqu'à 2021. Notre souhait est alors de faire vivre ce label, par le prolongement de nos réflexions et la mise en place d'initiatives qui s'inscrivent dans les valeurs du label. Suite aux restrictions sanitaires durant l'année 2020-2021, une demande de délai supplémentaire a été effectuée.

Le Label Parental (2017 - 2021) – en dessin



Le Label Parental (2017 – 2021) – actions et perspectives

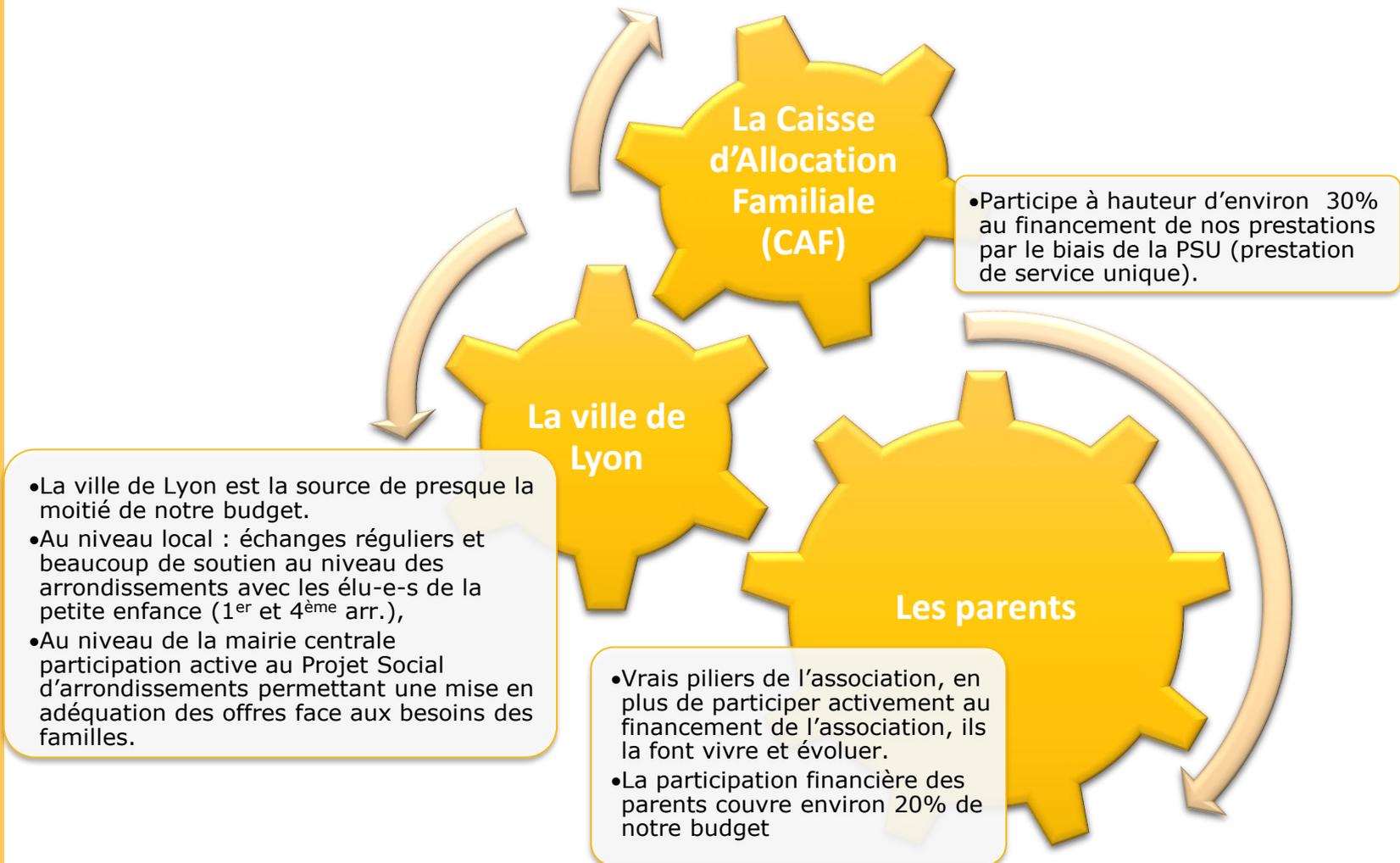
Les actions mises en place depuis 2017 :

- La commission « accompagnement à la parentalité ou rencontres à thèmes » a réalisé un sondage sur des thématiques qui questionnent les différents acteurs de l'association. Suite à l'émergence du thème « accueillir les émotions de l'adulte et de l'enfant », elle a organisé des groupes d'échange entre parents avec l'appui de la psychologue de la crèche et a constitué une malle de livres de référence sur la thématique à destination des adultes (parents et professionnels) et des enfants.
- Travail de « recherches/actions » autour de la thématique « évaluer et améliorer la qualité de l'accueil » fait par les professionnels accompagnés de Marie-Paule Thollon-Behar. Lors de la journée pédagogique de 2018, les professionnels avaient fait émerger des thématiques (Le sommeil, la posture de l'adulte vis-à-vis de l'enfant, les transmissions aux familles, le travail en équipe) qui ont permis de mettre en place des temps d'observation *in situ* pour aboutir à des constats mis en commun lors d'un temps de restitution avec certains parents.
- Interventions de parents sur les sites pour des partages d'expériences avec les enfants et les professionnels (danse, massage etc...) ou aide à construction d'outils de liens simples entre famille et crèche comme la constitution de CD enregistrés des comptines de la crèche ou la mise en place dans certaines salles de cahiers individuels de photos prises à la crèche et emportés parfois à la maison.
- Café/apéro des parents pour partager des temps d'échanges informels entre parents ou avec les professionnels. En 2020, ce temps a été limité en raison des consignes sanitaires.

Les actions développées en 2020 :

- Organisation d'une conférence sur le thème « Accueillir les émotions de l'adulte et de l'enfant » menée par Art Mella, le 12 mars 2020.
- Construction d'un livret d'accueil aux nouveaux parents administrateurs - *projet qui a été interrompu suite aux évènements actuels*

Les acteurs qui font vivre financièrement l'association



Les partenariats (*)

Projet Educatif Du Territoire
(coéducation et continuité
crèche-école)

Commissions et projet social de
l'arrondissement dont Art au
jardin dans le 1^{er}
arrondissement.

Métropole et région :
Rencontre crèches et PMI
Adhésion à l'URIOPPS et
participations aux commissions
du groupe crèche.

Projet PACAP en partenariat
avec la Ka'fête ô mômes, la
passerelle d'eau de Robec, le
relais des Petits Soyeux, le
centre social Grande Côte, ABC
Diététique

Réseau enfance et différence

Des éducatrices de jeunes
enfants accueillantes sur le
Lieu d'Accueil Enfants Parents
(LAEP)

Réseau de Prévention Précoce
de la maltraitance du 1^{er}

Ville de Lyon : commissions
d'admission de la ville et
réunions projet social

L'ACEPP Rhône, accompagnant
le réseau des crèches
parentales et associatives

La FEHAP :
Rencontres avec les EAJE du
territoire français

Partenariat avec le CHRS de La
Croisée et l'EHPAD La Colline de
la Soie

Les acteurs de quartier: Ecoles
maternelles, Ludothèque,
Bibliothèques, Cinémioche, ...

(*) Compléments d'informations sur nos partenaires en annexe

Implication des parents dans la vie de la crèche

- Des initiatives portées par les professionnels ou les parents permettent à chacun de s'appropriier le lieu pour que jaillissent des projets, des liens, des initiatives, etc... Ainsi, tout au long de l'année les parents sont sollicités pour des activités avec leurs enfants au sein de la crèche et sur d'autres lieux (bibliothèque, ludothèque, théâtre, ferme, ...)
- Ce sont des espaces pour créer des liens entre parents, avec les professionnels, entre enfants qui sont de véritables vecteurs d'insertion dans le quartier. Que ce soit lors des rencontres sans enfant (café des parents, réunions de rentrée, rencontres à thème) ou des moments partagés avec les enfants (activités, fêtes, ...), toutes ces initiatives permettent de créer des liens pour maintenant et pour après.
- Les parents peuvent aussi être sollicités ponctuellement pour des petits travaux par exemple ou pour apporter un savoir ou un savoir-faire qui leur est propre pour le mettre au service de l'association. Ils peuvent aussi s'investir plus durablement en menant un projet sur un temps plus long ou en s'impliquant en temps que référent sur un domaine particulier.
- Les parents peuvent aussi s'ils le souhaitent, s'investir dans une commission dont la thématique ou le projet est un des objectifs définis par l'association et le conseil d'administration, sans pour autant faire nécessairement partie de ce dernier (développement durable, accompagnement à la parentalité, événements etc..)

Le Conseil d'Administration

Missions du CA :

- Responsabilité politique >> organe garant des valeurs et des orientations de l'association, du projet d'établissement (Projet Social, Projets Éducatifs, Projets Pédagogiques, Règlement Intérieur)
- Responsabilité financière >> pérennité dans la gestion et obligation de « rendre des comptes »
- Responsabilité d'employeur >> Convention collective, Mutuelle, ...
- Responsabilité représentative >> Institutions & Partenaires, vie locale, représentation des parents.
- Une partie des responsabilités du CA est déléguée et mise en œuvre par la direction de la crèche, en plus des responsabilités techniques qui incombent à la direction (nous ne sommes pas sur le mode de fonctionnement d'une crèche parentale).
- L'objectif pour l'administrateur n'étant pas de tout comprendre (car le monde de la Petite Enfance est vaste), mais bien de mettre sa compétence au service de l'association. Cela peut prendre des formes variées dans l'investissement, mais le nombre va permettre d'ouvrir les débats et d'enrichir les échanges.

Le Conseil d'Administration

Sa composition, son fonctionnement et ses actions :

- Le CA en 2020 est composé de 15 administrateurs élus pour un mandat d'un an renouvelable sans limite dans le temps. Ce sont des parents bénévoles ayant ou ayant eu un enfant accueilli au sein de l'association. Ils élisent le bureau, qui est composé d'un président et 2 vice-présidents, d'un trésorier et une trésorière adjointe, d'une secrétaire et 2 secrétaires adjointes. Cette année, au vu des conditions particulières, l'Assemblée Générale 2020 n'a pas pu être réalisée comme habituellement, de manière conviviale avec le partage d'un moment commun, mais s'est déroulée en deux temps :
 - Validation de l'exercice 2019 à distance en juillet 2020
 - Election des membres du CA et du bureau à distance en décembre 2020
- En 2020, malgré les conditions, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises, à distance, autour de sujets apportés par les administrateurs ou les directrices : organisation de la crèche durant la crise COVID, les travaux, les conditions de travail, la représentation auprès des institutions, le dialogue social, le vote des primes pour le personnel, réflexion autour d'outils de communication, le développement durable, le document unique de délégation et le livret d'accueil du nouvel administrateur, les rencontres à thème et l'accompagnement à la parentalité (limitées par les conditions sanitaires), journée pédagogique, l'accueil des parents dans la vie associative (limitée par les restrictions sanitaires) ...
- En 2020, et suite à des engagements pris en 2019 afin rendre les CA plus efficaces et plus conviviaux, nous avons décidé de donner plus de place à l'organe « bureau ». Les réunions du bureau avec la direction et les CA se sont alternées pendant l'année, afin de permettre aux administrateurs d'avoir également du temps entre ces réunions pour faire avancer les travaux associatifs en cours (commissions, rédactions de documents, réunions diverses ...). Il y a eu une active participation aux CA malgré la situation particulière (période de confinement/déconfinement).

- Les parents qui participent au Conseil d'Administration 2020-2021 sont :

ANTONETTI Nina, BLONDEL Brice, CEBULSKI Damien, CHASLOT Camille, CLEMENCON Francis, CONSTANTIN Pierre, DOUZOU Sarah, HEVIN Béatrice, KRASNY Rafaele, MATSANOVA Radostina, MICHEL Laure, NEUFEIND Bastien, PILLERI Stéphane, REIS Valentina, VIRET Sébastien

Les commissions : objectifs généraux



Le travail de l'association s'articule par commissions composées par des professionnels et des parents volontaires. **Nous avons besoin de vous pour faire avancer tous nos projets (et plein d'autres) sur les années à venir !**

Vie associative : ACEPP et Parrainage

- Pour formaliser les bonnes pratiques de l'association, assurer la relève des nouveaux adhérents d'une année sur l'autre et toujours améliorer notre association et son fonctionnement

Eco-responsabilité

- Cette commission nous donne l'occasion de mettre en place d'autres actions pour nous permettre de réduire notre empreinte sur l'environnement et d'améliorer le bien-être de chacun au sein de la crèche et de communiquer avec les parents autour de cette thématique

La communication

- Blog, café des parents, réunions, newsletter... Rendre visible l'ensemble des informations qui vous concernent. Mettre en image notre identité.

Accompagnement à la parentalité / Rencontres à Thème

- Espace temporel de soutien à la parentalité : Soirée conférence-débat autour, Groupe de soutien mutuel de parents.

Événements / fêtes

- Pour resserrer les liens et créer des moments conviviaux, de partage... et parce nous avons beaucoup de raison de nous féliciter !

Finance/Légalité

- Pour travailler avec les partenaires financeurs et institutionnels de la crèche sur les données légales et financières.

Travaux

- Cette commission envisage, étudie et rend réalisable des travaux de plus ou moins grande ampleur sur les sites afin de garantir une qualité d'accueil toujours meilleure pour les enfants et leurs familles

Les commissions : travaux réalisés en 2020 et perspectives



Le travail de l'association s'articule par commissions composées par des professionnels et des parents volontaires. **Nous avons besoin de vous pour faire avancer tous nos projets (et plein d'autres) sur les années à venir !**

Vie associative : ACEPP et Parrainage

- Réflexion autour du document unique de délégation et du livret d'accueil du nouvel administrateur
- Réflexion sur la mise en place d'une boîte aux lettres pour communiquer avec le CA
- Poursuite de la rédaction des documents de cadrage de l'association (DUD, livret d'accueil de l'administrateur etc...)

Eco-responsabilité

- Temps d'échanges avec les professionnels et/ou les parents accompagnés par des associations (la maison de l'écologie...)
- Réflexion autour de mise en place d'affiches
- Avec l'aide de la maison de l'écologie, créer des panneaux « pédagogiques » sur des gestes écologiques simples à mettre en place à la maison comme à la crèche.

La communication

- Réflexion autour de la construction d'une newsletter
- Réflexion sur la création d'un trombinoscope
- Poursuite de la création de la « boîte à outils » des documents types, gestion du blog, création d'affiches pour des évènements

Accompagnement à la parentalité / Rencontres à Thème

- Propositions d'activités sur le blog de l'association « Le coin des bonnes idées » pour les enfants (activités, astuces, jardinage, massages...)
- Décision de poursuivre cette modalité d'accompagnement à la parentalité, proposition de temps d'échange parents/enfants/professionnels autour d'activités comme le yoga, la danse, les arts plastiques, la musique etc...

Événements / fêtes

- Aucun événement n'a pu être fêté durant l'année 2020.
- Nous espérons pouvoir enfin se réunir prochainement.

Finance/Légalité

- Règlement de fonctionnement en cours de réactualisation
- Maintien de réunions régulières des membres de la Commission finance
- Préparer les perspectives financières à court et moyen terme

Travaux

- Réflexion sur l'aménagement extérieur du jardin du site de Melba et la terrasse du site du Gros Caillou (en attente de rencontre avec la mairie).
- Réaménagement complet de la salle des p'tits cailloux (reporté sur 2021).
- Projet de rénovation de la salle de bain des p'tit cailloux sur le site du Gros Caillou.

Les partenariats

- La **Métropole** est notre organisme de tutelle, nous interagissons avec ce partenaire à travers différentes institutions, telles que :
 - La **PMI** (Protection Maternelle et Infantile). Nous avons des relations basées sur la qualité de l'accueil des enfants, la mise aux normes des bâtiments et le suivi des professionnels (agrément des assistantes maternelles).
- L'**URIOPSS** - Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés. Sanitaires et Sociaux. L'Association Saint Bernard adhère à cet organisme et participe régulièrement aux commissions du groupe crèche.
- **La FEHAP (la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne)** - L'association participe au « groupe crèche » de la FEHAP qui se réunit régulièrement. Ce groupe rassemble les responsables d'EAJE de toute la France. L'intérêt de ces échanges est de partager les expériences et de se tenir informés des nouvelles politiques « petite enfance » à l'échelon national.
- **L'ACEPP Rhône (association des collectifs enfants parents professionnels)** est une association ressource pour notre structure dans l'accompagnement des parents-administrateurs et des projets des structures associatives dans le monde de la petite enfance. En 2017, nous avons finalisé notre réflexion entre parents, parents-administrateurs et professionnels autour des valeurs regroupées sous le Label Parental ACEPP et obtenu le label parental. Un autre accompagnement est en cours dans avec cette association pour la construction d'un livret d'accueil de l'administrateur et de l'écriture d'un document unique de délégation.

Les partenariats

- **Le p'tit monde des pentes** - Nous avons signé une convention de partenariat (incluant également le Vinatier et la Croisée) avec ce Lieu d'Accueil Enfants Parents (**LAEP**) géré par l'association de gestion des centres sociaux de la croix rousse. L'objectif du lieu est de rompre l'isolement, de favoriser l'échange et le partage. Notre partenariat se concrétise par la présence de 2 professionnelles, 3 fois par mois, pour l'accueil des enfants et de leurs accompagnants. Isabelle Pillot (psychologue de la crèche) et Ghislaine Bartier (directrice coordinatrice) participent également au comité de pilotage de ce lieu.
- **La Croisée** - Un partenariat signé il y a 20 ans avec ce Centre d'hébergement de réinsertion sociale (CHRS) nous permet d'accueillir 2 enfants en dehors des commissions d'admission sur les sites de Melba et Vaucanson.
- **Le « réseau de prévention précoce de la maltraitance »** - Notre association fait partie du réseau de prévention précoce et une Educatrice de Jeune Enfants et la psychologue de la crèche participent aux rencontres. *Qu'est-ce que ce réseau ? « Créé il y a 25 ans sur les pentes de la croix rousse et qui regroupe des représentants de tous les types de structures d'accueil, ainsi que les professionnels sociaux et médicaux accueillant le public "petite enfance" et leurs familles.[...] Au cours de réunions mensuelles, ces professionnels échangent des informations, prennent le temps de la connaissance réciproque des métiers et des structures qui le composent et prennent des initiatives ponctuelles adressées à l'ensemble des professionnels du secteur ».* De Catherine Hurtig-Delattre sur le site <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/>
- **Et également les différents acteurs du quartier**, avec lesquels nous avons une collaboration au long court, pour des activités régulières ou des projets ponctuels : les écoles maternelles (Gros Caillou, Raoul Dufy), la ludothèque (place Sathonay), la Ka'fête ô mômes, la MEJ, les bibliothèques (Municipale, Centre social Pernon), Cinémioche, les Crèches parentales (Kindertreff, Ribambelle), le théâtre des clochards célestes.